

Communiqué de presse

Neutralité climatique : les usines de valorisation thermique des déchets veulent assumer un rôle pionnier.

Les 29 usines suisses de valorisation thermique des déchets veulent commencer à mettre concrètement en œuvre la stratégie "zéro émission nette". Grâce à de nouvelles technologies de captage et de stockage permanent du CO₂, leurs émissions devraient à terme être nulles, voire négatives. Leur association professionnelle, l'ASED, a signé cette semaine une convention d'objectif en ce sens avec le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication. L'ASED s'engage à investir à long terme dans la recherche et le développement de la technologie de captage du CO₂ (Carbon Capture) et à mettre en service la première installation de captage de CO₂ au plus tard en 2030.

Berne, le 16 mars 2022 - Les objectifs climatiques du Conseil fédéral prévoient qu'à partir de 2050, la Suisse ne rejette pas plus de gaz à effet de serre dans l'atmosphère qu'elle n'en absorbe par ses réservoirs naturels et techniques. Les usines de valorisation thermique des déchets (UVTD) ont un rôle important à jouer pour atteindre cet objectif. Elles sont aujourd'hui responsables de 5 pour cent des émissions totales de CO₂ en Suisse. Mais de nouvelles technologies permettront bientôt de capter et de stocker durablement le CO₂ issu de la combustion des déchets et donc de réduire à zéro les émissions des UVTD. Le captage des émissions provenant de la partie biogène des déchets (bois usagé) entraîne en outre, en cas de stockage permanent du CO₂ capté, une réduction de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère (émissions négatives).

Pour atteindre l'objectif zéro émission nette, il faut recourir aux technologies de captage et de stockage du CO₂ (Carbon Capture and Storage, en abrégé CCS). En particulier, toutes les UVTD doivent être équipées à long terme d'un système de captage du CO₂. Parallèlement, le stockage sûr et permanent de plusieurs millions de tonnes de CO₂ par an doit être garanti. L'Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets (ASED) et ses membres exploitants d'UVTD relèvent ce défi et veulent commencer sans délai à mettre en pratique les objectifs ambitieux de la politique climatique. Dans une nouvelle convention d'objectif conclue avec le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), ils indiquent comment ils entendent procéder.

Dans la convention signée par la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga et le président de l'ASED Bastien Girod, l'ASED s'engage à investir 1 million de francs par an dans les technologies CCS. De plus, l'association s'engage à mettre en service une première installation de captage d'une capacité de 100'000 tonnes de CO₂ au plus tard en 2030. En contrepartie, les UVTD continuent d'être exemptée de participer au système d'échange de quotas d'émission. L'ASED et le DETEC se sont mis d'accord sur

une feuille de route avec des étapes annuelles concrètes. « Grâce à cet accord, nous allons poser les jalons pour la mise en place de l'infrastructure nécessaire à la protection du climat. En collaboration avec le DETEC, les cantons, les hautes écoles et l'industrie, les UVTD endosseront un rôle de pionnier. Nous nous sommes fixé des objectifs très ambitieux, mais je suis persuadé que nous pourrons les atteindre », déclare le conseiller national Bastien Girod, président de l'ASED.

Avant que la première installation de captage ne soit mise en service sur le site d'une UVTD, la technologie CCS doit être développée et adaptée aux conditions d'exploitation spécifiques d'une UVTD. Parallèlement, il faut également mettre en place une infrastructure permettant de transporter le CO₂ et de le stocker de manière permanente. De plus, ce développement technique doit garantir une évolution très rapide : Après 2030, la quantité de CO₂ captée dans les UVTD suisses doit augmenter rapidement, pour atteindre 400'000 tonnes d'ici 2035. D'ici 2050, la technologie CCS doit également être étendue aux autres sources industrielles de CO₂ et assurer le captage et le stockage de 7 millions de tonnes de CO₂, selon les objectifs visés par le Conseil fédéral.

« La mise en place de cette infrastructure de protection climatique d'un nouveau genre est une tâche colossale, comparable par son ampleur au développement du système d'épuration des eaux usées au siècle dernier », explique Robin Quartier, directeur de l'ASED.

Plus d'informations et accord sectoriel

www.ased.ch

Renseignements

Bastien Girod, président de l'ASED : 079 217 73 06, bastien.girod@parl.ch

Robin Quartier, directeur de l'ASED : 031 330 44 94, quartier@vbsa.ch

À propos de l'ASED

L'Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets (ASED) est la principale association professionnelle de la gestion des déchets en Suisse. Elle compte parmi ses membres toutes les usines de valorisation thermique des déchets ainsi que toutes les entreprises importantes de la gestion des déchets en Suisse. L'association s'engage pour une gestion des déchets durable, écologique et professionnelle. www.ased.ch